

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 86 (1989)
Heft: 3

Rubrik: Convocations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONVOICATIONS

Société d'apiculture du Val-de-Ruz

Cours de vulgarisation apicole **le mardi 14 mars 1989, à 20 h., à l'Hôtel de la Paix à Cernier.**

Nous vous invitons vivement à suivre ce cours qui traitera des problèmes actuels de l'apiculture dans notre région.

Au plaisir de vous rencontrer lors de cette prochaine réunion et cordiales salutations.

Le conseiller: W. Debély

Section des Alpes

L'assemblée de printemps aura lieu **le dimanche 12 mars 1989, à 14 h., à l'Hôtel Terminus à Montreux.**

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée.
2. Lecture du procès-verbal de l'assemblée d'automne.
3. Admissions, mutations, décès.
4. Rapport sur les délibérations des assemblées FVA et SAR.
5. Vétérans.
6. Course.
7. Communications du comité.
8. Propositions individuelles et divers.

A la suite de la partie administrative, nous vous proposons notre traditionnelle tombola, alimentée par la générosité des membres. Le responsable Ph. Genet sera à votre disposition pour la réception des lots. Les collègues qui seraient empêchés d'assister à cette assemblée peuvent transmettre leurs lots à un membre du comité.

Nous vous remercions d'avance de votre générosité.

Attention au changement de lieu!

Le comité

Société d'apiculture Ajoie - Clos-du-Doubs

Prochainement, des réunions seront organisées par les deux nouveaux conseillers apicoles, concernant la lutte à poursuivre contre le varroa. Chaque apiculteur recevra en temps voulu une convocation individuelle.

Le président

Société genevoise d'apiculture

Réunion mensuelle le **lundi 13 mars 1989, à 20 h. 30, au local, Brasserie Feldschlösschen, route des Jeunes, Acacias.**

Notre collègue et ami M. Adrien Meier nous fera un exposé sur le traitement anti-varroa à l'aide de l'acide formique. Les avantages et les précautions à prendre.

A ne pas manquer.

Le comité

Société d'apiculture Section Erguel-Prévôté

Assemblée générale ordinaire

Messieurs les membres honoraires, actifs et amis(es) de la société d'apiculture, chers collègues, vous êtes très cordialement conviés à notre assemblée générale qui aura lieu **le samedi 4 mars 1989 à 13 h. 45, au Restaurant du Midi, à Reconvilier.**

L'ordre du jour est le suivant:

1. Ouverture de l'assemblée, appel.
2. Nomination des scrutateurs.
3. Procès-verbal de l'assemblée du 12 mars 1988.
4. Rapport du président.
5. Rapport du caissier et des vérificateurs.
6. Fixation de la cotisation 1990.

7. Mutations.
8. Rapports
 - a) du commissaire cantonal
 - b) des inspecteurs des ruchers
9. Rapports
 - a) du conseiller apicole
 - b) des moniteurs-éleveurs
10. Orientation sur le concours des ruchers 1988.
11. Nominations
 - a) du président
 - b) du comité
 - c) des vérificateurs et d'un suppléant
 - d) des délégués à la SAR
 - e) des délégués à la FSAJB
12. Programme d'activité 1989.
13. Remise des distinctions.
14. Divers et imprévus.

Au plaisir de vous saluer nombreux à notre assemblée, nous vous présentons, chers collègues et amis(es), nos très cordiales salutations.

Votre comité

Société d'apiculture du district de Martigny

Nos membres sont avisés que l'assemblée générale aura lieu **le dimanche 12 mars 1989 à 14 h. 15 à Isérables.**

Téléphonique dès 13 h. toutes les quinze minutes.

Vu l'ampleur que prennent les maladies, venez vous informer.

A bientôt.

Le comité

HELP!

Pour raisons professionnelles, cherche apiculteur pouvant m'aider dans la conduite de deux ruchers, région Valais central. Conditions à discuter.

Guy Bertuchoz
1913 Saillon
Tél. (026) 6 20 59

Société d'apiculture de Cossonay et environs

Chers amis et collègues apiculteurs de Cossonay et environs, vous êtes convoqués pour notre assemblée générale **le vendredi 3 mars à 19 h. 30, à la salle de conférence UCAR de Cossonay-Gare.**

Venez tous et... pensez à notre tombola!

Votre comité

Société d'apiculture La Côte neuchâteloise

L'assemblée générale annuelle aura lieu **le vendredi 10 mars 1989 à 19 h. 45 au Cercle national à Neuchâtel.**

L'assemblée sera suivie d'un film sur la faune du Jura neuchâtelois.

Le comité

Section du Val-de-Travers

Mercredi 8 mars à 20 h., au Café de l'Union, Saint-Gervais 10, à Couvet.

Présentation du film au sujet de la varroatose et discussion concernant les moyens de lutte.

Venez nombreux.

Le moniteur

À VENDRE

1 rucher vide pour 12 ruches Bürki ou 8 DB ou pouvant servir de laboratoire.

M^{me} Jean Etter, 2046 Fontaines
Tél. (038) 53 47 83

J.A. 1820 Montreux

APICULTEURS, attention aux provisions!

Prévenez toute surprise désagréable en ayant toujours sous la main une réserve de l'incomparable

MIELO-CANDI, toujours prêt à l'usage et seul capable de «dépanner» une colonie en conditions climatiques défavorables.

Livrables sur:

Cadres de corps DB-DT :	env. 4,5 kg				
Cadres de hausse DB-DT :	env. 2,2 kg				
Cadres suisses (Burki) :	env. 4 kg				
En cartons DB-DT :	env. 1 kg				
En cartons suisses :	env. 1 kg				
En blocs ronds pr. Lienher :	env. 0,3 kg				
Kg	1	10	20	50	100
Fr.	5.50	5.40	5.30	5.20	5.—



Rithner & Cie, 1870 Monthey, tél. 025/71 21 54

Complément de pollen API-SOYA

Environ six à huit semaines avant le début de la floraison, soit en pleine vers la fin février - début mars, placer la farine de soya dans une caissette, à l'abri du vent et de la pluie, à proximité du rucher. Afin d'en faciliter l'accès aux abeilles, répandre parmi la farine un peu de paille de bois ou quelques brindilles. Si le pollen manque alentour, chacun aura plaisir à voir des milliers d'abeilles s'affairer sur la farine et emporter en un court laps de temps une quantité de soya. Un rucher de 15-20 colonies en récolte ainsi jusqu'à 2 kg et même plus par jour.

Renouveler chaque jour la dose nécessaire, afin que la farine soit toujours fraîche et, si nécessaire, y ajouter un peu de miel pour servir d'appât aux premières butineuses.

En paquets de 2 kg (pour 1-5 colonies)
En paquets de 5 kg (pour 5-10 colonies)
En paquets de 10 kg (pour plus de 10 colonies)

Kg	1	10	20	50
Fr.	6.—	5.80	5.50	5.20



RITHNER & Cie - Chili 29 - 1870 MONTHEY (VS)

Fabrique de ruches et fournitures générales pour l'apiculture - Tél. (025) 71 21 54